

## Je mets en œuvre le RGPD pour mon activité de Consultant-Formateur Indépendant ou en ma qualité de Prestataire d'Actions concourant au développement des Compétences (PAC)

### Intervenante

Dominique DANCOISNE,  
Consultante-Formatrice Indépendante,  
Certifiée Expert ICPF&PSI  
Diplômée Niveau I-DESS-Master  
Création d'Entreprise et  
Gestion de Projets Innovants - BdxIV-

### Durée

2 journées de 7h  
pédagogiques  
Soit 14 heures

### Horaires

09h00 – 17h30  
modulables

### Participants

Un seul stagiaire  
en formation individualisée.  
Ou groupe de 2 à 5  
stagiaires (au tarif  
« groupe »).

### Lieu

BORDEAUX 33  
(ou autre lieu  
précisé sur devis)

### Moyens pédagogiques

Supports  
pédagogiques  
imprimés et/ou  
numérisés.  
Ordinateur du  
participant.  
Connexion Internet  
requis.

### Répartition du temps

Théorie : 30 %  
Pratique : 70 %

Programme  
2018-2019- v1. –  
21/10/2018

### Objectifs de développement des compétences professionnelles

- **Elaborer une liste** d'activités en ma qualité de PAC qui impliquent le traitement de Données à Caractère Personnel (DCP).
- **Créer l'une des fiches** de mon Registre des Traitements.
- Identifier les exigences relatives à la politique de protection des DCP en ma qualité de PAC.
- **Concevoir l'architecture et les bases informatives** de ma Politique de Confidentialité des DCP.
- **Elaborer un document** de formalisation d'accord du titulaire des DCP.
- **Formaliser un plan d'action échancé** pour la mise en œuvre du RGPD en ma qualité de PAC.

### Public concerné et pré-requis

- Consultants-Formateurs Indépendants et/ou Dirigeants de petites structures « PAC » établies en France, qui sont de fait Responsables du traitement des DCP, et/ou personnel salarié ou sous-traitant de ces PAC, chargés de la mise en œuvre du RGPD.
- Aucun pré-requis.
- Formation intra ou inter, individuelle ou groupale, présentielle ou distancielle ou blended (à définir en amont de la formation)

### Techniques pédagogiques et modalités d'évaluation

- Apports méthodologiques, exercices appliqués, échanges, Approche Par Compétences.
- Réalisation de documents concrets en lien direct avec l'activité de PAC.
- Evaluation pédagogique diagnostique en début de formation, et formative/acquisition de compétences, au fur et à mesure des exercices.
- Evaluation de la formation par le participant, à chaud chaque fin de journée et à froid au plus tard 3 mois après la fin de la formation.

### Programme de formation et de développement des compétences professionnelles

#### JOUR 1 : Acquérir les principes fondamentaux du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) – Organiser en interne les bases documentaires – Identifier les exigences de la CNIL.

- Dispositions générales, principales définitions, et sept principes en lien avec le traitement de DCP (licéité/loyauté/transparence, limitation des finalités, minimisation des données, exactitude des données, limitation de la conservation, sécurité, responsabilité).
- La méthodologie **ICIS** : **Inventorier, Cartographier**, Informer, Sécuriser.
  - **Inventorier** : élaborer une première liste de mes traitements en qualité de PAC/Responsable de Traitement (en direct et en sous-traitance éventuelle), en identifiant les « entités responsables ».
  - **Cartographier** : analyser les traitements actuels des DCP pour le process « clients/prospects » (Qui, Quoi, Pourquoi, Où, jusqu'à Quand, Comment) afin de créer la fiche correspondante de mon Registre de Traitements de DCP.
  - Identifier mes trois Registres obligatoires : responsable de traitement des DCP, sous-traitant, notifications de violations de DCP.
- Identifier les exigences, en France sous le contrôle de la CNIL, relatives à :
  - La politique de protection des DCP.
  - La mission du DPD (Délégué à la Protection des Données).
  - L'analyse de la conformité immédiate et dans le temps.
  - La gestion des réclamations, l'exercice des droits des personnes, la gestion des violations de DCP.

#### JOUR 2 : Communiquer sur ma démarche RGPD et la faire vivre.

- La méthodologie **ICIS** : Inventorier, Cartographier, **Informer, Sécuriser**.
  - **Informer** : Elaborer les bases d'une Politique de Confidentialité des DCP et un document de formalisation de l'accord du titulaire des DCP.
  - **Sécuriser** : Vérifier la nécessité d'une étude d'impact et les mesures actives de sécurité.
  - **Anticiper** la gestion d'une procédure de violation de DCP.
  - **Formaliser un plan d'action échancé** pour la mise en œuvre du RGPD en ma qualité de PAC.